

En tant que premier docteur en développement, diplômé des instituts supérieurs de développement rural (ISDR), Grégoire Ngalamulume Tshiebue se donne une responsabilité pour orienter le débat en matière de développement rural en RD Congo. Dans ce travail, il relève les diverses opportunités permettant la réalisation du développement, tout en identifiant les contraintes qui y sont liées. Cette étude, prenant forme d'expertise, se veut un outil indispensable aux praticiens du terrain, aux décideurs et à tous les différents acteurs du développement rural.

Depuis les années 1970, les compagnes congolaises connaissent une réelle mutation. On y assiste, d'une part, à un foisonnement d'initiatives paysannes et, d'autre part, à des programmes d'ajustements structurels planifiés et coordonnés par le ministère du Développement rural. Face à cette conjoncture économique et suite aux conflits internes, les approches d'intervention utilisées jusque-là n'ont pas facilité la création d'une capacité rurale d'action susceptible d'apporter des réponses adéquates aux problèmes des communautés rurales et de répondre favorablement à leurs demandes de développement. Rien n'a changé. Les milieux ruraux s'enfoncent dans une pauvreté croissante, les villages dépeuplés de leur main-d'œuvre sont de plus en plus enclavés. Outre le délabrement des infrastructures, les villageois sont de plus en plus affamés, et frappés de malnutrition. La production agricole est en baisse constante (p. 11).

Dans un chapitre introductif, l'auteur dresse une typologie du concept de développement rural en analysant ses différentes facettes, sans oublier ses implications et sa portée réelle. Les quatre qualificatifs : développement rural intégré, endogène ou local, participatif et durable. Ces quatre éléments prennent en compte les interactions entre les domaines économiques, sociaux et environnementaux en considérant la dimension sociale. (Et donc la population rurale ou l'homme rural comme le socle du développement rural (p. 33)). Dans la même analyse, Ngalamulume Tshiebue nous livre un tableau détaillé sur des réalités vécues et des principales caractéristiques dans le milieu rural congolais. Le pays dispose d'importantes ressources en eau, des ressources pastorales restent malheureusement mal exploitées. Pour le potentiel des terres irrigables, il est estimé à environ 4 millions d'hectares ; toutefois, leur usage reste limité (p. 43).

Malgré les discours proclamant l'agriculture « priorité des priorités », le budget alloué au secteur rural congolais reste toujours dérisoire. Les dépenses publiques du gouvernement allouées à ce secteur se situent aux alentours de 2 pour cent du budget global (p.137). A cela, il convient d'ajouter un autre facteur aggravant : le contexte sociopolitique qui a suivi l'indépendance du Congo (rébellions, sécession, conflit inter-éthique...). Sans oublier la faiblesse des circuits de commercialisation résultant de la dégradation avancée des infrastructures, le déclin de l'agriculture congolaise est dû conséquemment à la faible productivité du secteur suite à la faiblesse des capaci-

Les réalités rurales au Congo face aux exigences (au défi) du développement

Samir Rebiai

Le développement rural en RDCongo, Quelles réalités possibles ?

Par Grégoire Ngalamulume Tshiebue

Éditions Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2016, 204 pages,

ISBN : 978-2-8061-0237-9, 21 euros

tés organisationnelle, actionnelle et techniques des services d'encadrement rural.

Qui intervient dans le champ du développement rural ?

S'inspirant de la notion de « champ » développé par Bourdieu, l'auteur regroupe les différents acteurs en trois catégories. Dans la première, il cite les autorités politiques centrales et territoriales; dans la deuxième, il place les services publics et dans une troisième, il situe la société civile avec sa composante représentée par les ONG et les opérateurs économiques. Dans ce chapitre, l'auteur défend l'idée de la nécessité d'un mouvement paysan fort en RDC. Ainsi, il cite : « Si multiplication des organisations ne rime pas toujours avec capacité d'action et d'influence sur les décisions ou même incarnation d'un contre-pouvoir, ces initiatives et les dynamiques qu'elles impulsent témoignent néanmoins de la vitalité du monde rural congolais et de sa capacité de s'organiser pour résoudre ses problèmes dans un contexte d'auto-prise en charge individuelle et collective, même de manière limitée »¹.

Selon l'auteur, la complexité du développement, en matière d'efforts et de ressources, exige de mettre en place des modes de gouvernance participatifs guidés par l'intérêt général (p. 181).

Décentralisation rurale et gouvernance locale

La nécessité de décentraliser les politiques et les décisions implique la conduite des affaires des collectivités territoriales par les élus. Cela permet d'assurer une meilleure transparence dans la gestion des affaires publiques locales et garantit la participation des acteurs sur le terrain (p. 172). D'où l'intérêt plus que particulier accordé au secteur agricole sur lequel repose ce défi. Car dans un pays comme le Congo où la pauvreté est répandue, l'agriculture passe souvent pour la clé du progrès économique et de la réduction durable de la sous-alimentation².

Dans ce sens, le recours à une bonne organisation ne peut pas seulement être une adhésion à un programme et un transfert des moyens financiers, il faut également une implication collective de tous les acteurs pour réaliser un bon développement. Une autre idée centrale posée par Grégoire Ngalamulume Tshiebue est celle de l'*ancrage territorial* trop occulté par les décideurs, alors qu'elle joue un rôle primordial dans le développement. Elle renvoie à la question suivante : Comment les spécificités locales sont-elles valori-

sées par les programmes d'intervention appropriés³. En réponse, l'analyse de l'expert a révélé qu'il n'y a eu aucune innovation dans le contenu des actions de ces programmes, juste un changement dans les intitulés des projets et des fonds accordés. Ces derniers peuvent s'inscrire pleinement dans des programmes de développement sectoriels. Etant donné qu'il est difficile de faire assurer une synergie entre les différents acteurs des divers secteurs des projets, l'approche intégrée se trouve, du coup, écartée. Ce qui revient à dire que le résultat n'est qu'un développement partiel, et donc insuffisant pour développer les territoires ruraux.

Les trois grandes contraintes spécifiques au secteur rural congolais, citées par l'auteur concernent : a) La faiblesse des services d'encadrement des activités rurales (approvisionnement en intrants, vulgarisation et recherche agricole, crédit agricole, commercialisation des produits); b) le prix non rémunérateur au producteur rural et la multiplicité des intermédiaires et des tracasseries dans les circuits de commercialisation; c) l'insécurité foncière (voir les pages 139, 143 et 145).

Abordant la gouvernance locale, l'auteur la situe dans l'interaction entre les divers acteurs qui décident de se mettre ensemble pour gérer leurs affaires convenablement et réaliser ainsi leurs objectifs et visions communs. Ce type de gouvernance comprend les procédés par lesquels les titulaires du pouvoir sont choisis, remplacés et contrôlés. Elle implique aussi le respect des citoyens et de l'État envers les institutions régissant les interactions économiques et sociales intervenant entre eux (p. 173). Cet accompagnement institutionnel aide à mieux gérer les ressources et à appliquer des politiques solides.

L'objectif de l'auteur, dans ce sens, est de cibler un des champs spécifiques de la gouvernance, à savoir la *gouvernance territoriale* qui paraît un référentiel pertinent du fait du caractère territorialisé des politiques publiques rurales. Il s'agit d'une proximité à la fois géographique et institutionnelle qui joue le rôle de « régulateur » et de « coordinateur » dans le processus de la planification des programmes⁴.

Parmi les actions les plus marquantes dans le secteur rural au Congo, il importe de souligner l'importance du « CARG », le Conseil Agricole Rural de Gestion. Il s'agit d'un outil d'appui à la décentralisation agricole et d'un instrument de développement rural participatif.

Concrètement, le CARG est considéré comme une structure de concertation et de suivi du plan de développement agricole provincial. Il est composé de divers acteurs publics et privés : élus locaux, producteurs agricoles, organisations paysannes, opérateurs économiques, ONG... Ce conseil analyse le contexte local et identifie les besoins et les priorités du territoire; il examine les moyens et organise, entre autres, l'encadrement des paysans et la vulgarisation des textes juridiques pour garantir la sécurisation des acteurs dans le but de préserver les droits fonciers sur leurs terres.

Expert et consultant en politiques de développement, Ngalamulume Tshiebue propose à la fin de son étude des pistes d'actions pour un développement rural possible dans son pays. Ce genre de gouvernance proposé doit tenir compte de la diversité des acteurs, comme il doit aussi mettre en place des processus inclusifs. Une telle approche rentre dans le cadre de la gouvernance locale qui renforce davantage l'implication des différents acteurs à travers une politique de décentralisation. Néanmoins, dans le contextuel de la mondialisation favorisant l'économie néolibérale développant les flux financiers, l'apparition des grands groupes agroalimentaires qui s'accaparent des grandes exploitations ne peuvent permettre la réussite d'une telle politique. Quelle marge de manœuvre reste-t-il aux agriculteurs en Afrique ?

Notes

1. In *Alternatives Sud*, vol. 20 (2013), pages 75 à 82.
2. Il s'agit ici d'une perception du rôle de l'agriculture comme une stratégie de développement destinée à mobiliser les pauvres. Très nombreux pratiquent une agriculture vivrière en vue de leur subsistance. Voir Grégoire Ngalamulume Tshiebue, les projets de développement en RD Congo : quel apport à la réalisation de la sécurité alimentaire et au renforcement des capacités locales ? Working paper, N°77, Département d'Economie agricole et de l'environnement, 2003.
3. Le programme détaillé pour le développement de l'Agriculture en Afrique « PDDAA », lancé en juin 2010, Programme National d'Investissement Agricole « PNIA » (septembre 2013) et le programme des Parcs Agro-Industriels en juillet 2014.
4. Pour plus de compréhension des champs spécifiques de la gouvernance, nous nous sommes appuyés sur l'expérience algérienne. Voir : Ourda Chenoune, Bernard Pecqueur et Abdelmadjid Djenane, « La territorialisation de la politique rurale en Algérie, Adaptation ou Rupture ? Analyse à partir d'une étude de cas : La wilaya de Tizi Ouzou, » *Revue Mondes en développement*, N° 177 (2017), pp. 79–100.

